



## Conseil économique et social

Distr. générale  
22 décembre 2005  
Français  
Original: anglais

---

### Commission de statistique

#### Trente-septième session

7-10 mars 2006

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

### Ordre du jour provisoire et annotations

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Points sur lesquels la Commission devra se prononcer après examen :
  - a) Examen du programme : statistiques industrielles;
  - b) Statistiques de la distribution;
  - c) Statistiques économiques intégrées;
  - d) Comptabilité nationale;
  - e) Classifications économiques et sociales internationales;
  - f) Programme de comparaison internationale;
  - g) Comptabilité environnementale;
  - h) Statistiques de l'énergie;
  - i) Statistiques sociales;
  - j) Principes régissant les activités statistiques internationales;
  - k) Indicateurs de développement.
4. Points pour information :
  - a) Recensements de la population et du logement;
  - b) Statistiques de la santé;
  - c) Groupe de Paris sur l'emploi et la rémunération;

---

\* E/CN.3/2006/1.



- d) Statistiques de la pauvreté;
  - e) Statistiques de l'environnement;
  - f) Statistiques des services;
  - g) Table ronde sur les bases d'enquêtes – entreprises;
  - h) Statistiques du commerce international de marchandises;
  - i) Statistiques du secteur informel;
  - j) Renforcement des capacités statistiques;
  - k) Suite donnée aux décisions de politique générale du Conseil économique et social;
  - l) Coordination et intégration des programmes statistiques.
5. Questions relatives aux programmes (Division de statistique de l'ONU).
6. Ordre du jour provisoire et dates de la trente-huitième session de la Commission.
7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-septième session.

## **Annotations**

### **1. Élection du Bureau**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social et à l'usage, la Commission de statistique élit, parmi les représentants de ses membres, au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, un président, trois vice-présidents et un rapporteur (qui composent le Bureau).

Les membres du Bureau sont élus pour deux ans, dans la mesure du possible : ils sont, en fait, élus pour un an et réélus à la session suivante s'ils sont toujours représentants à la Commission. Ils sont élus sur la base du principe de la répartition géographique équitable : un membre originaire de chacune des régions représentées à la Commission est élu au Bureau.

### **2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation**

Les points inscrits à l'ordre du jour provisoire et la documentation correspondante ont été proposés par la Commission à sa trente-sixième session<sup>1</sup> (New York, 1<sup>er</sup>-4 mars 2005) et adoptés par le Conseil économique et social dans sa décision 2005/244. Le Bureau a, par la suite, approuvé les modifications qui y ont été apportées. La Commission est saisie du projet d'organisation des travaux, d'une note sur l'état d'avancement de la documentation de la session et d'une note sur la suite donnée par le Bureau aux décisions prises à la trente-sixième session. Elle souhaitera peut-être adopter l'ordre du jour et le projet d'organisation des travaux de sa trente-septième session.

## **Documentation**

Ordre du jour provisoire et annotations (E/CN.3/2006/1)

Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session (E/CN.3/2006/L.1)

Note du Secrétariat sur l'état de la documentation de la session (E/CN.3/2006/CRP.1)

Note du Bureau de la Commission sur la suite donnée aux décisions prises par la Commission à sa trente-sixième session (E/CN.3/2006/2)

### **3. Points sur lesquels la Commission devra se prononcer après examen**

#### **a) Examen du programme : statistiques industrielles**

La Commission de statistique sera saisie d'un rapport établi par le Japon, qui évalue la nécessité de mettre au point de nouvelles directives concernant l'élaboration de données sur les activités industrielles et la ventilation par produits, compte tenu de l'évolution rapide de la situation. Le rapport indique également les secteurs dans lesquels il faudrait améliorer les données industrielles collectées par des organisations régionales et internationales afin de les rendre comparables. La Commission souhaitera peut-être faire part de son point de vue sur les constatations, conclusions et recommandations relatives aux activités à entreprendre dans ce domaine.

##### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'organe responsable de l'examen des statistiques industrielles (E/CN.3/2006/3)

#### **b) Statistiques de la distribution**

Dans son rapport sur la question, le Secrétaire général met l'accent sur la stratégie menée par la Division de statistique de l'ONU en vue de réviser les recommandations internationales relatives aux statistiques de la distribution, et fournit un récapitulatif des conclusions du Groupe d'experts de l'ONU sur les statistiques de la distribution et un descriptif du plan d'action de la Division pour la période 2006-2007, notamment en ce qui concerne la révision des recommandations existantes et la création d'une base de données mondiale sur les statistiques de la distribution. La Commission souhaitera peut-être exprimer son avis sur les activités proposées.

##### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2006/4)

#### **c) Statistiques économiques intégrées**

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel le Secrétaire général évalue la nécessité de mettre au point un programme de travail coordonné sur les statistiques économiques tant au niveau national qu'à l'échelon international. Le programme de travail sur les statistiques économiques préconise une approche intégrée de la mise à jour des normes applicables aux statistiques économiques relatives à divers secteurs d'activité économique et à des entreprises de dimensions variables afin d'harmoniser les notions statistiques, la classification, les méthodes de collecte de données, et le traitement, la compilation et la diffusion des données. En outre, l'approche intégrée met l'accent sur l'importance que revêtent, en soi, les statistiques économiques dans le cadre de la planification économique et en tant

qu'apport à la compilation des données comptables nationales. La Commission souhaitera peut-être faire connaître son point de vue sur les activités à envisager dans ce domaine.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2006/5)

**d) Comptabilité nationale**

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale fait notamment le point des activités de mise à jour du Système de comptabilité nationale (SCN) de 1993. Le Groupe de travail rend également compte des résultats des réunions du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale et d'autres groupes d'experts et récapitule les progrès réalisés concernant l'application des recommandations relatives aux questions à l'examen dans le cadre de la mise à jour du SCN. La Commission souhaitera peut-être faire connaître ses vues à propos de l'état de la mise à jour du SCN de 1993.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale (E/CN.3/2006/6)

**e) Classifications économiques et sociales internationales**

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel le Secrétaire général fournit des renseignements sur les faits récents, notamment l'état de la révision de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), de la Classification centrale de produits (CPC), de la Classification internationale type pour le commerce international (CITC) et de la Classification internationale type des professions (CITP). La CITI et la CPC seront présentées à la Commission pour adoption, et leur structure de classification complète et détaillée sera mise à sa disposition sous la forme de documents de séance. La Commission souhaitera peut-être passer en revue les travaux de révision et adopter la CITI et la CPC révisées.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2006/7)

**f) Programme de comparaison internationale**

La Commission sera saisie d'un rapport établi par la Banque mondiale sur les faits nouveaux et les progrès relatifs à la réalisation du Programme de comparaison internationale à l'échelon mondial. La Banque mondiale fournit, en outre, des renseignements sur l'état du programme et des plans pour l'achèvement de la phase en cours et la poursuite des comparaisons des parités de pouvoir d'achat sur le plan mondial. La Commission souhaitera peut-être passer en revue les progrès accomplis et formuler des observations sur les activités prévues.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale (E/CN.3/2006/8)

**g) Comptabilité environnementale**

La Commission sera saisie d'un rapport du Secrétaire général sur la question, établi au terme de délibérations organisées dans le cadre d'une réunion préliminaire du Comité d'experts sur la comptabilité économique et environnementale. Dans son rapport, le Secrétaire général décrit les objectifs, le programme de travail et la structure de fonctionnement du Comité, et présente le mandat de ce dernier, tel qu'approuvé, en novembre 2005, par le Bureau de la Commission de statistique. La Commission souhaitera peut-être faire connaître son point de vue sur le rôle et les activités futures du Comité d'experts.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2006/9)

**h) Statistiques de l'énergie**

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel le Secrétaire général récapitule les conclusions et recommandations formulées par le Groupe spécial d'experts sur les statistiques de l'énergie, à l'occasion d'une réunion organisée pour donner suite à la demande faite par la Commission à sa trente-sixième session. Dans son rapport, le Secrétaire général fournit des renseignements sur la réunion préparatoire du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'énergie et sur les préparatifs de la réunion inaugurale du Groupe d'Oslo sur les statistiques de l'énergie. La Commission souhaitera peut-être formuler des orientations concernant les travaux du Groupe de travail intersecrétariats et du Groupe d'Oslo.

La Commission sera saisie d'un rapport spécial établi par Statistics Norway sur la qualité des statistiques internationales de l'énergie. Compte tenu de l'importance que revêtent l'approvisionnement en énergie et la consommation d'énergie sur les plans économique, social, environnemental et politique, il est devenu de plus en plus essentiel ces dernières années de disposer de statistiques de l'énergie de très grande qualité. Le rapport aborde les questions techniques liées à la qualité des statistiques de l'énergie en général, et à la qualité des statistiques de la production pétrolière à court terme en particulier. La Commission souhaitera peut-être faire connaître son point de vue concernant la qualité des statistiques de l'énergie et émettre un avis sur les mesures à prendre.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2006/10)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de Statistics Norway sur les statistiques de l'énergie (E/CN.3/2006/11)

**i) Statistiques sociales**

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel le Secrétaire général récapitule les conclusions formulées dans la publication intitulée *Les femmes dans le monde, 2005 : progrès en matière de statistique*, laquelle passe en revue et analyse la capacité des pays de communiquer des statistiques ventilées par sexe aux organismes de statistique internationaux. Dans son rapport, le Secrétaire général fait également le point des progrès réalisés, au cours des 30 dernières années, dans la fourniture de statistiques ventilées par sexe; il apparaît que les pays présentent des capacités très contrastées en la matière. Enfin, le Secrétaire général propose des

mesures et des stratégies visant à améliorer les statistiques ventilées par sexe dans le monde. La Commission souhaitera peut-être faire des observations sur les conclusions, les mesures proposées et les stratégies en la matière.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2006/12)

#### **j) Principes régissant les activités statistiques internationales**

Les chefs des services de statistique et les coordonnateurs des activités statistiques des divers organismes internationaux ont mis au point un ensemble de principes régissant les activités statistiques internationales et défini les pratiques de référence devant y être associées. La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel le Secrétaire général décrit ces principes, entérinés par le Comité de coordination des activités de statistique à sa dernière session, et dresse une liste des organismes internationaux qui se sont engagés jusqu'à présent à adhérer à ces principes. Elle souhaitera peut-être passer en revue et approuver les principes régissant les activités internationales de statistique et débattre des mesures pouvant être prises en vue de favoriser leur application.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2006/13)

#### **k) Indicateurs de développement**

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel le Secrétaire général présente les résultats de l'évaluation réalisée par la Division de statistique concernant la capacité des pays de produire des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cette étude a été effectuée suite à la demande faite par la Commission de statistique à sa trente-sixième session. La Commission souhaitera peut-être faire des observations sur les méthodes et l'analyse. On trouve également dans le rapport du Secrétaire général un bref compte rendu des activités menées en 2005 par le Groupe d'experts interinstitutions des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement dans les domaines suivants : compilation et analyse des indicateurs; examen des méthodes utilisées pour les indicateurs convenus; coordination et collecte des données à l'échelle mondiale; coordination et appui à l'échelle des pays en matière de collecte et d'analyse des données relatives aux indicateurs; travaux préalables à l'analyse et établissement de rapports sur les progrès réalisés en direction des OMD. La Commission souhaitera peut-être faire des observations sur les activités du Groupe d'experts et sur les orientations futures de ses travaux.

La Commission sera également saisie d'un rapport dans lequel les Amis du Président du Groupe sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement présentent une analyse critique des conclusions du Secrétaire général concernant la capacité des pays de produire des indicateurs relatifs aux OMD, ainsi qu'un examen critique de la qualité de la base de données mondiale sur ces indicateurs, notamment la façon dont les métadonnées y sont présentées. Le rapport contient, en outre, des recommandations précises sur la voie à suivre en vue d'améliorer la disponibilité et la qualité des indicateurs relatifs aux OMD aux échelons national et mondial. La Commission souhaitera peut-être débattre de l'analyse et des recommandations des Amis du Président.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement (E/CN.3/2006/14)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des Amis du Président sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (E/CN.3/2006/15)

**4. Points pour information****a) Recensements de la population et du logement**

La Commission sera saisie d'un rapport dans lequel le Secrétaire général récapitule les activités mises en œuvre suite aux demandes formulées par la Commission à sa trente-sixième session concernant le rôle de la Division de statistique de l'ONU en tant que secrétariat du Programme mondial de recensements de la population et du logement de 2010; les travaux de révision et de mise à jour des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat* de l'ONU par un groupe d'experts de l'ONU, qui s'est réuni à New York, du 22 au 26 août 2005, et notamment les recommandations formulées par ce groupe; l'adoption par le Conseil économique et social d'une résolution sur le Programme (résolution 2005/13); et la coordination des activités menées au niveau régional en vue de préparer les recensements de la population et du logement de 2010.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2006/16)

**b) Statistiques de la santé**

La Commission sera saisie, pour information, d'un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui fait suite aux préoccupations exprimées par la Commission à ses trente-cinquième et trente-sixième sessions. L'OMS décrit les progrès qu'elle a réalisés à cet égard, notamment dans la diffusion et l'exploitation des données découlant de l'Enquête sur la santé dans le monde et dans la mise en place du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de la santé et les premières mesures prises par ce dernier pour définir ses priorités et établir son plan de travail. La Commission souhaitera peut-être prendre acte du rapport.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Organisation mondiale de la santé (E/CN.3/2006/17)

**c) Groupe de Paris sur l'emploi et la rémunération**

La Commission sera saisie, pour information, d'un rapport dans lequel le Groupe de Paris sur l'emploi et la rémunération récapitule ses activités et réunions récentes et fournit un résumé de ses plans de travail. La Commission souhaitera peut-être prendre acte du rapport.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Paris sur l'emploi et la rémunération (E/CN.3/2006/18)

#### **d) Statistiques de la pauvreté**

Dans son rapport sur la question, soumis pour information, le Secrétaire général fait le point des progrès réalisés dans l'élaboration d'un manuel sur les statistiques de la pauvreté; en particulier, il présente succinctement les résultats d'une enquête réalisée à l'échelle mondiale sur les pratiques nationales relatives à la mesure de la pauvreté. La version définitive du manuel pourra être consultée sur le site Web de la Division de statistique et sera mise à disposition des membres de la Commission, sur demande, comme document de séance. La Commission souhaitera peut-être prendre note du rapport.

La Commission sera également saisie d'un rapport du Groupe de Rio, élaboré par l'Institut brésilien de géographie et des statistiques et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), qui décrit l'élaboration du recueil de pratiques optimales. La version préliminaire du recueil sera affichée, d'ici à la trente-septième session de la Commission, sur le site Web du Groupe de Rio et pourra ainsi être analysée et commentée par la Commission. Une fois les suggestions incorporées, l'Institut et la CEPALC mettront au point la version définitive, qui devrait être achevée d'ici à la fin du premier semestre de 2006.

### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2006/19)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Rio sur les statistiques de la pauvreté (E/CN.3/2006/20)

#### **e) Statistiques de l'environnement**

Le rapport dont sera saisie la Commission contient des renseignements sur les activités menées en 2005 par le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement, ainsi que le programme de travail du Groupe pour 2006-2007. La Commission souhaitera peut-être en prendre acte.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques de l'environnement (E/CN.3/2006/21)

#### **f) Statistiques des services**

La Commission sera saisie, pour information, d'un rapport dans lequel l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) décrit les faits nouveaux et les activités entreprises dans le domaine des statistiques des services. Le rapport comprend un compte rendu établi par le Groupe de Voorburg sur les statistiques des services, ainsi que des informations sur l'état d'avancement du projet de groupe de travail intersecrétariats sur les services. La Commission souhaitera peut-être en prendre acte.



**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur les statistiques des services (E/CN.3/2006/22)

**g) Table ronde sur les bases d'enquête – entreprises**

La Commission sera saisie, pour information, d'un rapport dans lequel la Table ronde sur les bases d'enquête – entreprises passe en revue les faits intervenus dans le domaine des bases d'enquête relatives aux entreprises et les activités qu'elle envisage. La Commission souhaitera peut-être prendre acte du rapport.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Table ronde sur les bases d'enquête – entreprises (E/CN.3/2006/23)

**h) Statistiques du commerce international de marchandises**

La Commission sera saisie d'un rapport de la Division de statistique et de l'OCDE décrivant le système commun ONU/OCDE de collecte et de traitement des statistiques du commerce international de marchandises, qui fait suite aux demandes formulées par la Commission en vue de rationaliser les systèmes de compilation des organismes internationaux, d'éviter les chevauchements d'activités et de réduire le travail de communication de données à la charge des pays. Elle souhaitera peut-être prendre note des résultats obtenus.

La Commission sera également saisie d'un rapport dans lequel l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises passe en revue les mesures qu'elle a prises en vue de donner suite aux décisions adoptées par la Commission à ses trente-cinquième et trente-sixième sessions, ainsi que ses autres activités. La Commission souhaitera peut-être prendre note des progrès et des plans de l'Équipe spéciale tant en matière de compilation de données que de travail méthodologique; elle souhaitera peut-être également prendre note du fait que l'Équipe spéciale a donné son aval au projet de quatrième révision de la Classification type pour le commerce international.

**Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Division de statistique de l'ONU et de l'OCDE sur le système commun ONU/OCDE de collecte et de traitement de statistiques du commerce international de marchandises (E/CN.3/2006/24)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises (E/CN.3/2006/25)

**i) Statistiques du secteur informel**

La Commission sera saisie, pour information, d'un rapport dans lequel le Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel fournit un compte rendu de sa dernière réunion, des activités entreprises et des produits prévus. Elle souhaitera peut-être prendre acte du rapport.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel (E/CN.3/2006/26)

#### **j) Renforcement des capacités statistiques**

La Commission sera saisie, pour information, d'un rapport dans lequel le Secrétaire général présente la stratégie adoptée par la Division de statistique de l'ONU dans le cadre de ses programmes de coopération technique. Le Secrétaire général décrit les priorités nationales en matière de renforcement des capacités et fournit des précisions sur les activités menées en 2004 et en 2005. Il formule également des propositions concernant les stratégies visant à améliorer la coordination et l'efficacité des activités de renforcement des capacités, qui ont été recensées en concertation avec les statisticiens des différents pays. La Commission souhaitera peut-être prendre acte du rapport.

La Commission sera également saisie, pour information, d'un rapport dans lequel le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle met en avant les efforts déployés en vue de favoriser la conception, la mise en œuvre et le suivi de stratégies nationales de développement des statistiques dans les pays à faible revenu, de mettre au point des outils de promotion des statistiques et d'inciter les donateurs à soutenir les programmes d'appui aux statistiques. La Commission souhaitera peut-être prendre acte du rapport.

### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général (E/CN.3/2006/27)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Comité directeur du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (E/CN.3/2006/28)

#### **k) Suite donnée aux décisions de politique générale du Conseil économique et social**

Cette question a été inscrite à l'ordre du jour de la Commission suite à la demande formulée par le Conseil dans sa résolution 1999/51 afin de promouvoir le resserrement des liens entre la Commission et le Conseil. La Commission sera saisie, pour information, d'une note du Secrétaire général contenant des extraits de résolutions, de décisions et de conclusions concertées du Conseil qui concernent les travaux de la Commission et les mesures prises ou prévues par celle-ci.

### **Documentation**

Note du Secrétaire général sur les décisions de politique générale du Conseil qui concernent les travaux de la Commission (E/CN.3/2006/29)

#### **l) Coordination et intégration des programmes statistiques**

Le Comité de coordination des activités de statistique a tenu ses cinquième et sixième sessions respectivement à New York, le 1<sup>er</sup> mars 2005, et à Rome, du 12 au 14 septembre 2005. La Commission sera saisie, pour information, d'un rapport récapitulant les principales conclusions tirées de ces deux sessions. Elle souhaitera peut-être tenir compte des vues exprimées par le Comité dans les débats qu'elle

tiendra au titre des différents points de l'ordre du jour. Elle pourrait aussi souhaiter prendre acte du rapport.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur les travaux du Comité de coordination des activités de statistique (E/CN.3/2006/30)

#### **5. Questions relatives aux programmes (Division de statistique de l'ONU)**

La Commission entendra un rapport oral du Directeur de la Division de statistique sur les travaux en cours, les plans et les priorités.

#### **6. Ordre du jour provisoire et dates de la trente-huitième session de la Commission**

Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, la Commission sera saisie de l'ordre du jour provisoire de sa trente-huitième session, assorti de la liste des documents relatifs à chaque point de l'ordre du jour et des organes délibérants qui les ont demandés. La Commission sera également appelée à se prononcer sur les dates de sa prochaine session. En outre, ainsi que l'avait demandé le Conseil (voir sa résolution 1999/51), la Commission sera saisie d'un projet de programme de travail pluriannuel pour 2006-2009. Elle souhaitera peut-être approuver les dates, l'ordre du jour provisoire et la documentation de sa trente-huitième session, ainsi que le programme de travail pluriannuel.

#### **Documentation**

Note du Secrétariat comportant l'ordre du jour provisoire de la trente-huitième session de la Commission (E/CN.3/2006/CRP.2)

Note du Secrétariat sur le projet de programme de travail pluriannuel de la Commission (E/CN.3/2006/31)

#### **7. Rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-septième session**

La Commission souhaitera peut-être adopter le rapport sur les travaux de sa trente-septième session, qui sera ensuite soumis au Conseil.

#### **Documentation**

Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa trente-septième session (E/CN.3/2006/L.\_\_)

#### *Notes*

<sup>1</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2005, Supplément n° 4* (E/2005/24), chap. I, sect. B, projet de décision.